



# SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

**LUNDI 10 OCTOBRE 2022 A 18H00**

**HOTEL DE VILLE  
Salle du Conseil municipal**

## ORDRE DU JOUR

### **I/ MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION**

- 1.1/ Budget principal pour l'exercice 2022 - Décision modificative n°1
- 1.2/ Budget principal 2022 - Admissions en non-valeur de créances éteintes et de créances irrécouvrables
- 1.3/ Requalification du site de Maneyrol - Actualisation de l'autorisation de programme
- 1.4/ Effectifs communaux des emplois permanents et des emplois non permanents
- 1.5/ Modification du règlement intérieur du Conseil municipal

### **II/ VIE LOCALE**

- 2.1/ Dissolution de la régie culturelle « Atrium de Chaville »
- 2.2/ Attribution d'une subvention communale exceptionnelle à l'association « Les Petits Mousses »
- 2.3/ Modification du règlement intérieur des équipements sportifs
- 2.4/ Attribution d'une subvention communale complémentaire à la Conférence Saint Vincent de Paul Notre Dame de Lourdes

### **III/ CADRE DE VIE**

- 3.1/ Autorisation d'ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2023 – Avis du Conseil municipal
- 3.2/ Examen du vœu proposé par le groupe « Vivons Chaville » - Participation de la Ville au Plan national de lutte contre les logements vacants

### **IV/ AMENAGEMENT**

- 4.1/ Acquisition des volumes constituant le parvis Robert Schuman (côté pair)
- 4.2/ Convention d'entretien et d'occupation d'emplacements dépendant du domaine public ferroviaire de SNCF RESEAU
- 4.3/ Bilan de l'atelier participatif portant sur la définition des orientations pour le bâti de l'avenue Roger Salengro (et de son évolution) en vue du PLUI

### **VI/ DECISIONS DU MAIRE**

Compte rendu des décisions municipales prises depuis la dernière séance, en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales



Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville